



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 26 Novembre 2019

Présents : Georges PAYRE-FICOUT, Guy ROGNIN, Jean-Pierre DETROYAT, Estelle DEL DO, Serge MOTTET, Karine CARLIN, Denis CHEVALLIER, Marie-Thérèse DAVID, André ROJAT, Jocelyne COTTE, Jacques FOURNIER et Thierry NICOU

Absents : Adeline GUILLET, Pierre VALLA et Pascale BRUN

1. Délibération pour information rapport CLECT 2019

Présentation des charges des médiathèques des communes de la SMVIC.
Le rapport est validé

2. Délibération pour révision de loyer M. GILLES

Cette année l'indice de révision des loyers du 3^{ème} trimestre est de 1.2 %
Comme le stipule le bail, le loyer et les charges sont augmentés en conséquence, soit 4.06€ (charges incluses).
Délibération validée à l'unanimité.

3. Délibération pour l'octroi et le paiement des heures supplémentaires des agents communaux

Pour se mettre en règle, il convient de prendre une délibération afin de pouvoir payer les heures supplémentaires des agents communaux effectuées pour les besoins du service et à la demande de l'autorité territoriale. Délibération validée à l'unanimité

4. Délibération création de poste Adjoint Administratif principal 2^{ème} classe

Il convient de créer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe pour l'arrivée de Béatrice BERNE qui vient remplacer Elodie au Secrétariat de Mairie à compter du 23 Janvier 2020. Délibération prise à l'unanimité.

5. DM : Les crédits consommés sont supérieurs aux crédits votés Chapitre 014 pour 86€

Le Fond de péréquation Intercommunal est un peu plus élevé qu'initialement prévu au budget. Il convient donc d'effectuer un DM pour accréditer le compte de 86 €. Validé à l'unanimité pour effectuer une DM du chap. 22 vers le chap. 14.

6. Informations liées au Conseil d'Ecole

Le conseil d'école du 7 Novembre a donné lieu à quelques demandes auprès de la mairie : une planche pictographique, l'aménagement d'un local à vélo, un téléphone à l'école maternelle, un ordinateur pour la classe de Ghislaine et quelques étagères à l'école maternelle. Une sono serait également demandée pour les répétitions et la présentation de la Kermesse.

7. Informations liées au personnel communal

Nathalie ALEXIA ne souhaite pas renouveler son contrat. Elle nous informe donc quitter ses fonctions à compter de samedi 30 Novembre 2019.

8. Délibération pour création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité

Suite au départ de Nathalie ALEXIA, il convient de créer un poste pour accroissement temporaire d'activité pour recruter un agent rapidement à l'agence postale. Délibération prise à l'unanimité.



9. Délibération pour destruction des tickets de garderie et de cantine

Délibération est prise à l'unanimité de détruire les tickets de cantine et de garderie qui ne serviront plus suite à l'informatisation du système de réservation.

10. Etude des demandes de différentes subventions

Nous avons reçu plusieurs demandes de subvention : lutte contre le cancer, les enfants du CHU de Grenoble, le Téléthon...

L'association LOCOMOTIVE percevra 150 € de subvention pour 2020.

11. Dossiers d'urbanisme

- PC MARTINS / RIFFARD pour une piscine : accordé
- DP SCIABBARRASI pour panneaux photovoltaïques : accordé
- DP GOBBO Sylviane pour panneaux photovoltaïques : accordé
- PC ARRIBERT / SARRANTIS pour une construction de maison : accordé
- PC NEMOZ-GAILLARD pour une construction de maison : transfert de permis au profit de GUETAT Jonathan Accordé
- DP CAILLAT pour réfection du toit d'un hangar : dépôt le 5.11.2019
- PC BARBIER / JOGUIN pour une construction de maison : dépôt le 6.11.2019

12. Questions diverses

- Wattisere : la commune souhaite qu'une étude soit effectuée par WATTISERE pour l'installation de panneaux photovoltaïques à l'Espace Père Bleu
- Le point est fait sur les personnes âgées qui sont hospitalisées afin de leur porter un colis de Noël
- Une mise à jour des personnes vulnérables doit être effectuée en cas d'intempéries (neige ou canicule)
- Le comité des fêtes demande un local pour ranger des chaises et des tables : un permis de construire serait déposé pour en construire un contre l'espace Père Bleu, côté école. Le conseil est d'accord.
- RAPPEL : les propriétaires doivent effectuer l'égagement sur les bords de route.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 17 Décembre 2019 à 20h00

